



Projet de Plan de gestion des matières résiduelles conjoint

Projet de PGMR 2022-2029

MRC de Bécancour et de
Nicolet Yamaska

15 décembre 2021

En collaboration avec :

RIGIDBNY

Régie intermunicipale
de gestion intégrée des déchets
Bécancour–Nicolet–Yamaska



Argus Environnement inc.



1

Plan de la présentation

1. Présentation du processus de révision du PGMR
2. Cadre légal de la planification régionale de la GMR
 - 2.1 Politique québécoise de gestion des matières résiduelles
 - 2.2 Objectifs gouvernementaux
3. Bref portrait des PGMR en vigueur
4. Bilan des matières résiduelles générées sur le territoire en 2019
5. Diagnostic du système de gestion
6. Orientations et objectifs du projet de PGMR conjoint
7. Description des mesures proposées
8. Programme de suivi
9. Équipe de réalisation

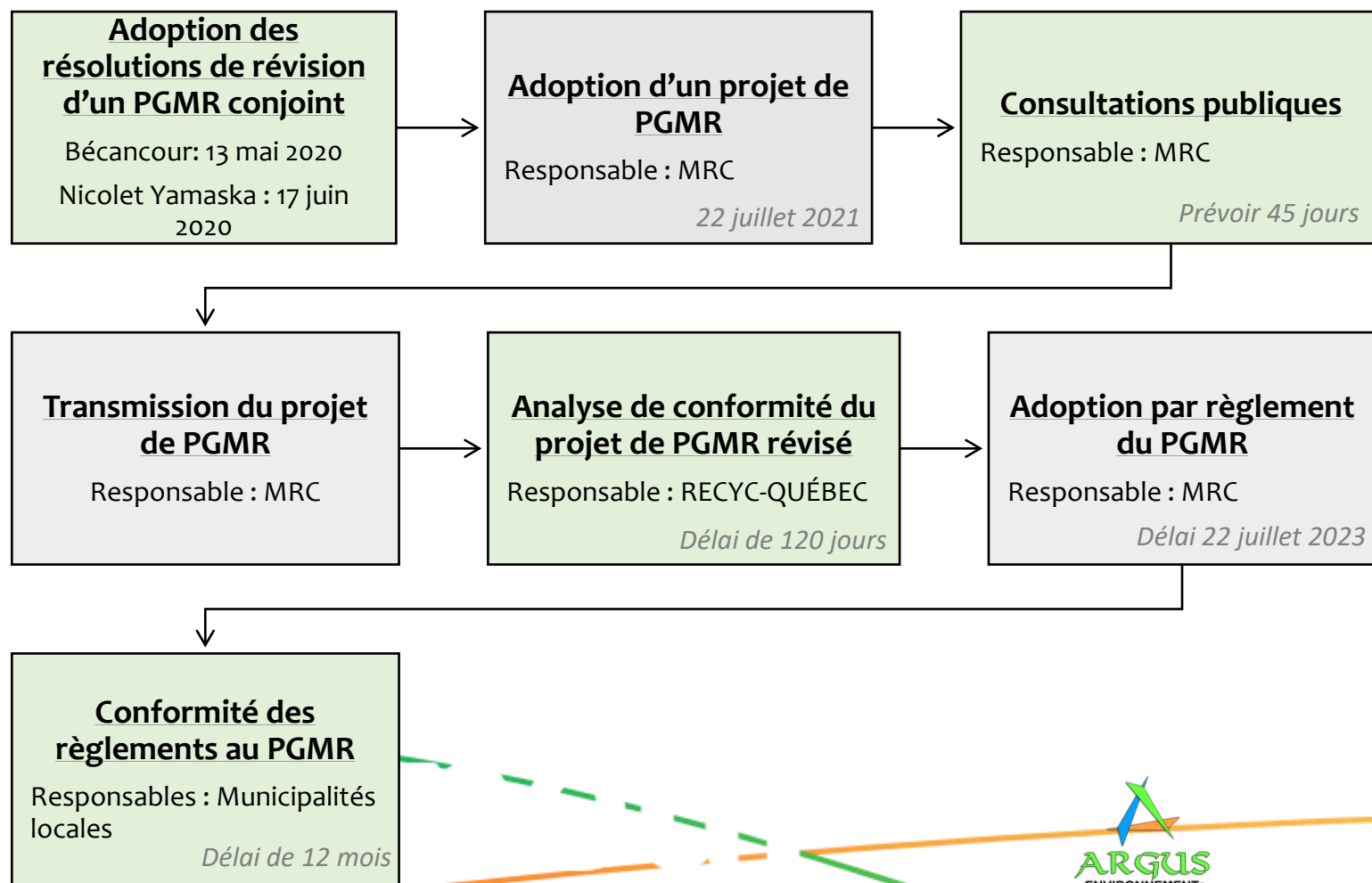


1 Qu'est-ce qu'un PGMR ?

- PGMR = Plan de gestion des matières résiduelles
- C'est un document qui vise à planifier la façon de gérer les matières résiduelles d'un territoire.
 - ✓ Secteur résidentiel, industriel, commercial et institutionnel (ICI)
 - ✓ Comprend le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD).
 - ✓ Matières recyclables, matières organiques, déchets, les matériaux de construction, les appareils électroniques, les résidus domestiques dangereux (RDD), les boues, etc.
 - ✓ Lorsqu'une organisation municipale intervient en GMR, elle doit exercer ses attributions avec l'objectif de favoriser la mise en oeuvre de la politique gouvernementale (article 53,5, LQE).



1 Processus de révision du PGMR



1 Mise en contexte

- Depuis les dernières modifications de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), les plans de gestion des matières résiduelles doivent être révisés **tous les sept ans**. (article 53,23 de la LQE).
- Adoption par les MRC du PGMR actuellement en vigueur
 - MRC de Bécancour : 22 février 2017
 - MRC Nicolet Yamaska : 22 juillet 2016
- Date limite d'adoption du projet de révision du PGMR conjoint (5 ans) : 22 juillet 2021
- Date d'entrée en vigueur du PGMR révisé le **22 juillet 2023**



2 Politique québécoise de GMR

Objectif fondamental :

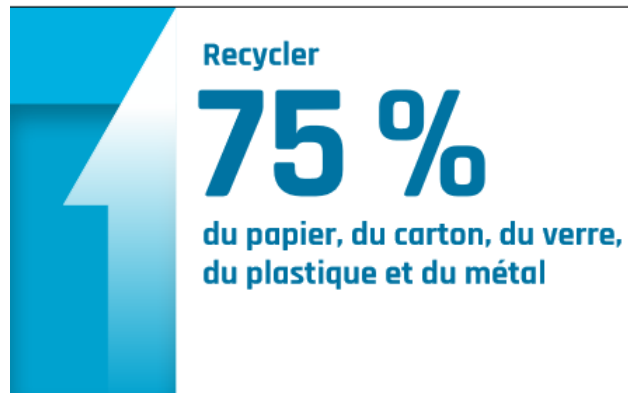
« Éliminer une seule matière résiduelle au Québec : le résidu ultime »

Trois enjeux :

- Mettre un terme au gaspillage des ressources;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et de ceux de la stratégie énergétique du Québec;
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles.



2 Plan d'action 2019-2024



2

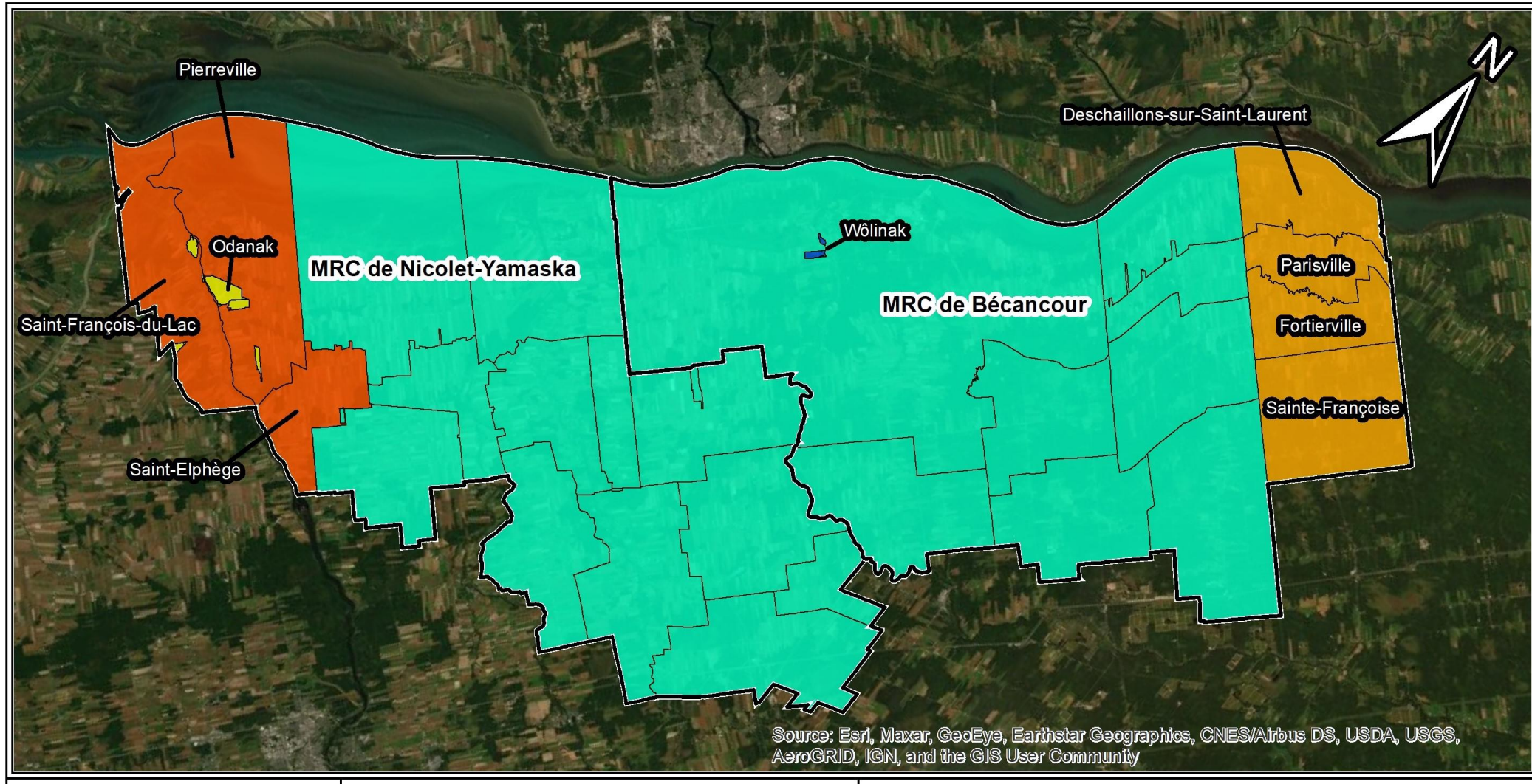
Stratégie de valorisation de la matière organique

1. Instaurer la gestion de la matière organique sur **100 %** du territoire municipal d'ici **2025**;
2. Gérer la matière organique dans **100 %** des industries, commerces et institutions d'ici **2025**;
3. Recycler ou valoriser **70 %** de la matière organique visée en **2030**;
4. Réduire de **270 000 t éq. CO₂** les émissions de GES en **2030**.



3 Bref retour sur le PGMR actuel

Carte du territoire de planification



3 Bref retour sur les PGMR en vigueur

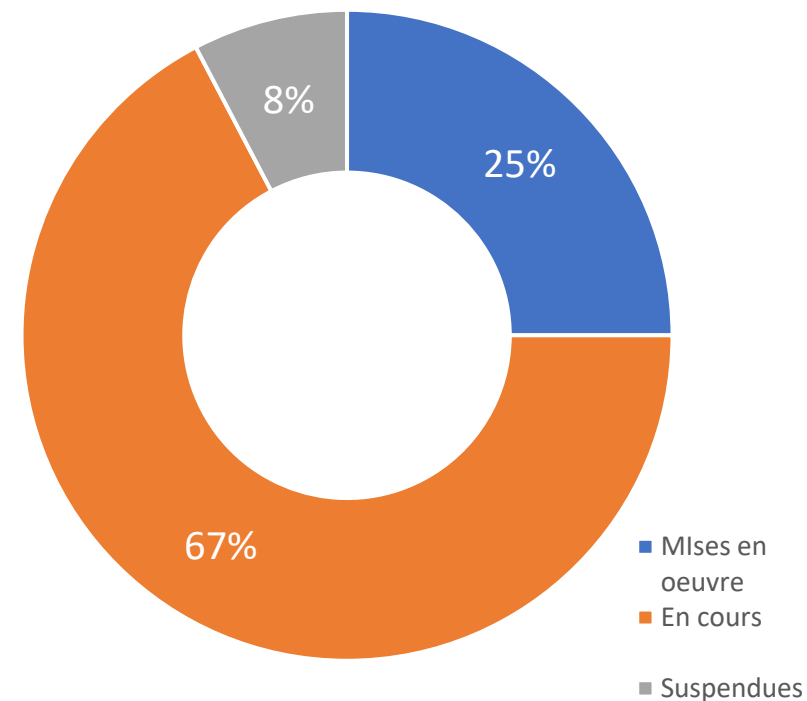
1. Deux PGMR en vigueur sur le territoire
2. Les grandes orientations en GMR
 - Diminuer la quantité de matières résiduelles éliminées;
 - Améliorer la qualité et la quantité de matières recyclables récupérées;
 - S'assurer que les services et les infrastructures favorisent l'atteinte des objectifs de la politique gouvernementale;
 - Développer l'état de la connaissance sur la génération des matières résiduelles sur le territoire de planification;
3. Les PGMR comptent 40 mesures, dont plusieurs sont en continu



3 Bref retour sur les PGMR en vigueur

1. Quelques mesures n'ont pas été atteintes:

- Demander que chaque administration municipale élabore un plan de gestion simplifié pour ses matières résiduelles afin d'avoir un portrait des matières résiduelles qu'elle génère.
- Favoriser le respect du bannissement du papier et du carton, annoncé par le gouvernement, en adoptant un règlement interdisant de mettre ces matières aux ordures ménagères.
- Établir et promouvoir une politique d'achat environnemental à la MRC et dans les municipalités.
- Mettre en œuvre un contrôle de la vidange systématique des boues de fosses septiques pour l'ensemble des municipalités du territoire de planification (obligation réglementaire).



4 Bilan des matières résiduelles

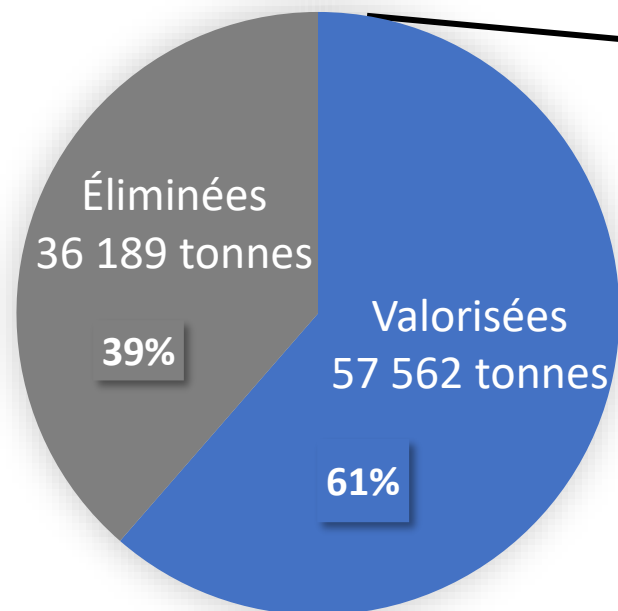
Données 2019 issues de l'outil d'inventaire de RECYC-QUÉBEC et de la Régie.

36 189 tonnes éliminées, soit **850 kg/hab.**

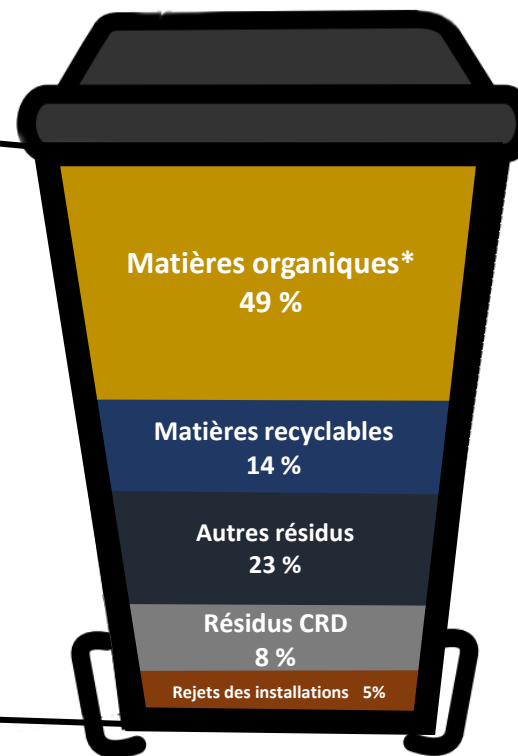
Les boues éliminées (1143 t) représentent **26,8 kg/hab.** du total

**Matières résiduelles
générées en 2019**

93 751 tonnes



Valorisées
10 691 tonnes



Réduire à
525 kg
ou moins
la quantité
de matières éliminées
par habitant

* Incluant les résidus issus de l'industrie agroalimentaire

4

Bilan des matières résiduelles

Secteur résidentiel

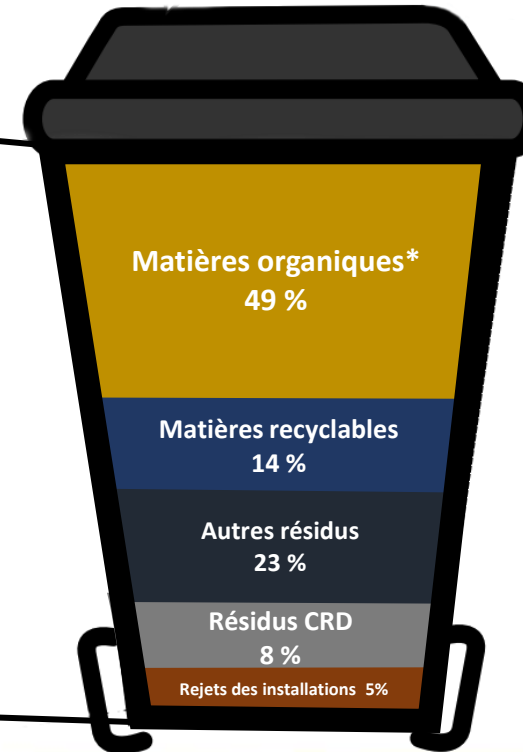
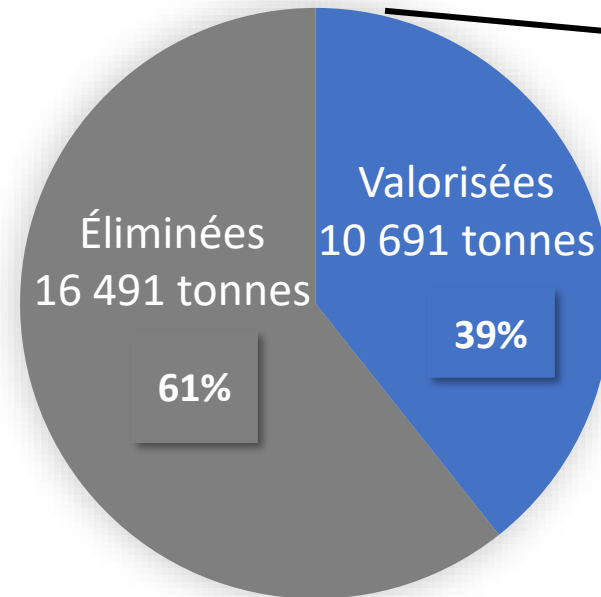
Données 2019 issues de l'outil d'inventaire de RECYC-QUÉBEC et de la Régie.

16 491 tonnes éliminées, soit **387 kg/hab.**

Les boues éliminées (1143 t) représentent **26,8 kg/hab.** du total

Matières résiduelles
générées en 2019

27 182 tonnes



Réduire à
525 kg
ou moins
la quantité
de matières éliminées
par habitant



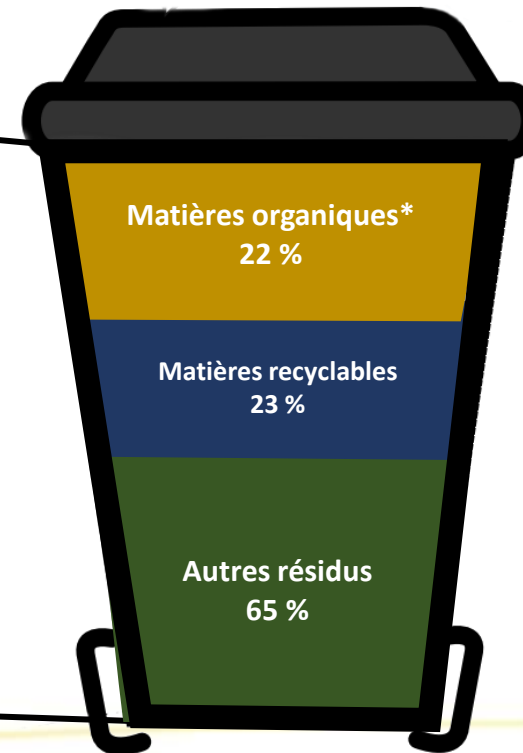
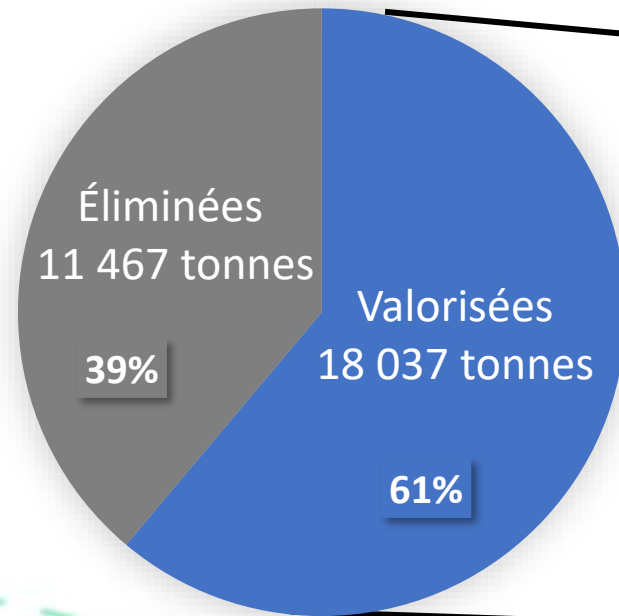
4

Bilan des matières résiduelles

Secteur ICI

11 467 tonnes éliminées selon l'outil d'inventaire , soit 269 kg/hab.

Matières résiduelles
générées en 2019
29 504 tonnes



Réduire à
525 kg
ou moins
la quantité
de matières éliminées
par habitant

*Incluant les résidus issus de l'industrie agroalimentaire

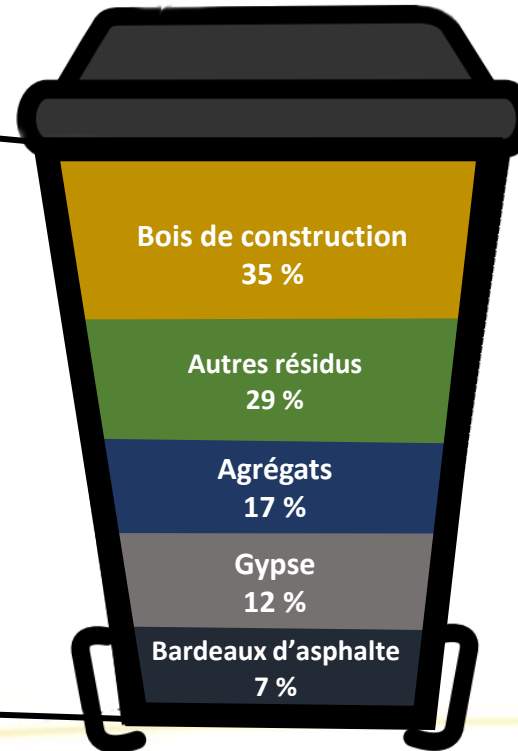
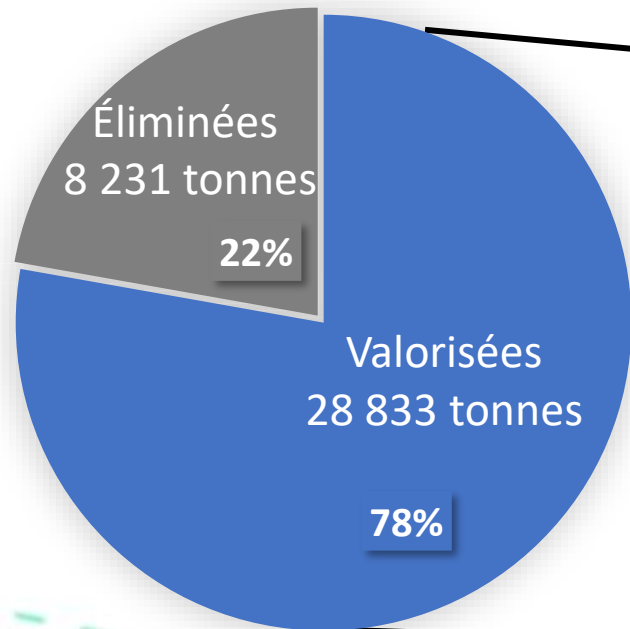
4

Bilan des matières résiduelles

Secteur CRD

8 231 tonnes éliminées selon l'outil d'inventaire , soit 193 kg/hab.

Matières résiduelles
générées en 2019
37 064 tonnes



Réduire à **525 kg** ou moins la quantité de matières éliminées par habitant ✓

Recycler et valoriser **70 %** des résidus de construction, rénovation et démolition ✓

5

Diagnostic MRC Bécancour







Type	Objectifs visés	Résultat 2019	Cible
Matières recyclables	Recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal	47 %	75 %
Matières organiques	Recycler 60 % des matières organiques	14 %	60 %
	Implanter une collecte des matières organiques ou un autre moyen de gestion à la source sur 100 % du territoire	16 % (1102/6920)	100 %
CRD	Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition	77 %	70 %
Matières éliminées	Réduire la quantité de matières éliminées par habitant à 525 kg ou moins	1 016 kg/hab.	525 kg/hab.
Écocentre	Desservir 84 % de la population du territoire	48 %	90 %

5

Diagnostic MRC Nicolet Yamaska

Type	Objectifs visés	Résultat 2019	Cible
Matières recyclables	Recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal	58 %	75 %
Matières organiques	Recycler 60 % des matières organiques	22 %	60 %
	Implanter une collecte des matières organiques ou un autre moyen de gestion à la source sur 100 % du territoire	40 % (3218/7993)	100 %
CRD	Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition	77 %	70 %
Matières éliminées	Réduire la quantité de matières éliminées par habitant à 525 kg ou moins	713 kg/hab.	525 kg/hab.
Écocentre	Desservir 84 % de la population du territoire	48 %	90 %

6 Orientations et objectifs

-  **O1.** Réduire la quantité de matières résiduelles enfouies.
-  **O2.** Améliorer la qualité et la quantité de matières recyclables récupérées par le système de collecte sélective.
-  **O3.** Mettre en place une collecte des matières organiques sur le territoire, adaptée aux particularités locales.
-  **O4.** Favoriser l'acheminement vers un centre de récupération des résidus de CRD du secteur du bâtiment
-  **O5.** Tenir compte des émissions de GES dans les décisions en lien avec la GMR.
-  **O6.** Responsabiliser les acteurs et rendre compte des résultats



6 Orientations et objectifs


Objectifs gouvernementaux	Échéance gov.	Objectifs		Échéance MRC
		MRC de Nicolet-Yamaska	MRC de Bécancour	
Ramener la quantité de matières résiduelles éliminées à 525 kg/habitant par année	2024	Réduire les quantités de matières éliminées à 538 kg/hab. soit une réduction de 175 kg/hab.	Réduire les quantités de matières éliminées à 750 kg/hab. soit une réduction de 266 kg/hab.	2024
Recycler 75 % du papier, carton, plastiques, verre et métal résiduels	2024	Recycler 70 % du papier, carton, plastiques, verre et métal résiduels, soit une amélioration du taux de valorisation de 12 %.	Recycler 62 % du papier, carton, plastiques, verre et métal résiduels, soit une amélioration du taux de valorisation de 15 %.	2024
Recycler 60 % des matières organiques, 70 % en 2030	2030	Recycler 60 % des matières organiques, 70 % en 2030.		2030
Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal et ICI, d'ici 2025	2025	Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal et ICI.		2028
Recycler ou valoriser 70 % des résidus de CRD du secteur du bâtiment	2024	Recycler ou valoriser 80 % des résidus de CRD du secteur du bâtiment.		2024
Réduire de 270 000 t éq CO2 les émissions de GES en 2030	2030	Difficile à quantifier.		2030



7 Mesures et actions

- 33 mesures prévues au PGMR
- 60 actions du PGMR
- Les coûts des actions ont été estimés selon les quatre catégories suivantes :

 Faible coût : < 10 000 \$

 Moyen coût : 10 000 à 35 000 \$

 Fort coût : 35 000 à 100 000 \$

 Coût majeur : > 100 000 \$



7 Description des actions

Mesure	Moyen	Responsable	Partenaire	Échéancier	Coût
1- Publiciser les organismes spécialisés dans le réemploi et la récupération des matières résiduelles	Réaliser des activités d'ISÉ sur les réseaux sociaux, journaux, radio, bulletins municipaux, site web	RIGIDBNY	MRC et municipalités locales	En continu	Faible
	Soutenir financièrement les OBNL du territoire qui œuvrent dans le domaine du réemploi				
2- Établir et adopter une approche d'achat environnementale à la MRC, la RIGIDBNY et dans les municipalités	Inclure au règlement de gestion contractuelle des MRC des critères spécifiques à la gestion des matières résiduelles et la réduction à la source.	MRC / RIGIDBNY	Municipalités locales	MRC : 2022	Faible
	Recommander aux municipalités locales d'adopter des critères similaires.			RIGIDBNY: 2024	
	Adopter à la RIGIDBNY une politique d'achat reprenant les dispositions du règlement de gestion contractuelle des MRC concernant la gestion des matières résiduelles				
3- Exiger des sous-traitants l'application des meilleures pratiques visant à assurer le recyclage optimal des matières	Intégrer aux devis d'appels d'offres des critères de conformité associés aux meilleures pratiques visant à assurer le recyclage optimal des matières et favoriser l'intérêt des soumissionnaires	RIGIDBNY	Entreprises privées	2022	Faible

Mesure	Moyen	Responsable	Partenaire	Échéancier	Coût
4- Mettre en place un service de collecte des matières recyclables lors d'événements municipaux	Évaluer la faisabilité d'acquérir des équipements de recyclage afin de mettre en place un service de location à coût nul auprès des municipalités du territoire	RIGIDBNY	MRC et municipalités locales	2023	Faible
	Acquérir les équipements requis et appliquer une politique de location permettant de rendre les événements municipaux plus écoresponsables, si les résultats de l'étude de faisabilité sont concluants.	RIGIDBNY	MRC et municipalités locales	2024	Faible
5- Offrir des programmes d'aide à l'achat de produits durables	Poursuivre le programme pour les couches lavables	RIGIDBNY	MRC et les municipalités (promotion)	En continu	Faible
	Poursuivre le programme pour les produits d'hygiène féminins durables				
	Proposer des produits de substitution après analyse des avantages				
6- Exiger des demandeurs de permis de construction, rénovation ou démolition, un plan de gestion des matières résiduelles ou de les obliger à envoyer leurs résidus dans un centre de valorisation avec une reddition de compte auprès de la municipalité	Évaluer l'applicabilité d'une telle mesure par la réalisation d'une analyse bénéfices/coûts	RIGIDBNY	MRC et municipalités locales	2024	Moyen
	Élaborer une procédure d'application et mettre en œuvre la mesure, si les résultats de l'analyse bénéfices/coûts sont concluants			2025	Moyen
7- Élaborer un règlement de gestion des matières résiduelles commun	Adopter un règlement unique sur la gestion des matières résiduelles sur le territoire	Municipalités	MRC / RIGIDBNY	2023	Faible
	Mettre en œuvre un programme de collecte sélective des matières recyclables pour tous les citoyens et les ICI assurant leur participation avec reddition de compte à la RIGIDBNY				Faible

Mesure	Moyen	Responsable	Partenaire	Échéancier	Coût
8- Favoriser la mise en place de puces RFID sur les bacs d'un nouveau service de collecte porte-à-porte	Évaluer l'applicabilité d'une telle mesure par la réalisation d'une analyse bénéfices/coûts	RIGIDBNY	MRC, municipalités locales et entreprises privées	2022	Moyen
	Mettre en œuvre la mesure, si les résultats de l'analyse bénéfices/coûts sont concluants.			2023	Fort
9- Promouvoir le compostage domestique	Offrir des équipements de compostage à moindre coût	RIGIDBNY		En continu	Faible
	Tenir des formations sur le compostage domestique		MRC		
10- Promouvoir l'herbicyclage	Réaliser une campagne de sensibilisation annuelle	RIGIDBNY	MRC, municipalités locales	En continu	Faible
11- Mettre en place un service de collecte des matières organiques à juste coût, suite à l'analyse de différents scénarios	Maintenir une veille technologique pour être au fait des avancements et des meilleures solutions pour le territoire	RIGIDBNY	MRC, Municipalités locales, installation de traitement des matières organiques	En continu	Faible
	Réaliser un sondage dans le cadre d'un projet pilote de collecte des matières organiques			2022	Moyen
	Élaborer différents scénarios de desserte, notamment en considérant des combinaisons d'options telles que le porte-à-porte, les sites communautaires de compostage et compostage domestique			2022	Moyen
	Analyser les scénarios et mettre en œuvre le plus avantageux	MRC et Régies	2023	Majeur	
12- Maintenir la collecte des arbres de Noël	Continuer les efforts de sensibilisation et d'information pour faire connaître les points de dépôt.	RIGIDBNY	MRC, municipalités locales	En continu	Faible
13- Tenir un registre des municipalités ayant procédé à la vidange des boues municipales des usines et des étangs de traitement des eaux usées	Communiquer avec les municipalités locales afin d'alimenter annuellement le registre.	MRC	Municipalités locales	En continu	Faible

Mesure	Moyen	Responsable	Partenaire	Échéancier	Coût
14- Favoriser la mise en place d'une collecte des boues de fosses septiques pour desservir l'ensemble du territoire.	Évaluer les différents scénarios de gestion des boues de fosses septiques, recommander un mode de fonctionnement pour le contrôle et la collecte	MRC / RIGIDBNY	Municipalités locales	2024	Moyen
15- Faire des représentations politiques afin que le gouvernement mette sur pied un programme de REP qui tient compte des matières problématiques (pneus hors norme, matelas, etc.)	Faire des représentations 3 fois par sept ans auprès des institutions municipales (FQM, UMQ, AOMGMR, etc.)	RIGIDBNY	MRC et municipalités locales	En continu	Faible
16- Favoriser la participation d'expertises locales, développer des partenariats et le renforcement de l'information entre les intervenants dans le domaine de la gestion des matières résiduelles		MRC, RIGIDBNY	Municipalités locales	En continu	Faible
17- Optimiser la structure organisationnelle de la RIGIDBNY et revoir la réglementation afférente	Réaliser une étude d'optimisation de la gouvernance et de la structure organisationnelle de la RIGIDBNY, afin de proposer et d'appliquer des modifications à son entente de constitution	RIGIDBNY	MRC, municipalités locales	2022	Fort
18- Favoriser le financement d'une ressource dédiée à l'économie circulaire au sein du territoire	Assurer la pérennité d'une ressource dédiée à l'économie circulaire, une fois le financement de RECYC-QUÉBEC terminé	MRC, municipalités locales	RIGIDBNY et autre Régie	En continu	Fort
19- Opérationnalisation du service d'économie circulaire	Développer le niveau de connaissance de la génération de matières résiduelles du secteur ICI du territoire grâce à un service d'accompagnement et de diagnostic	Corporation de développement durable (CDD)	MRC et Régies	2022-2023	Moyen
	Évaluer la faisabilité d'adapter les services nécessaires afin de répondre à des besoins non adressés et découverts par cette ressource afin de permettre la réduction des quantités de matières éliminées	RIGIDBNY	MRC, CDD et autre régie que la RIGIDBNY		Moyen

Mesure	Moyen	Responsable	Partenaire	Échéancier	Coût
20- Uniformiser la méthode de déclaration des unités d'occupation	Réaliser une étude de la situation	RIGIDBNY	MRC, municipalités locales	2021	Faible
	Appliquer les recommandations de l'étude afin d'assurer une répartition équitable des coûts entre les membres de la RIGIDBNY			2022	Faible
21- Favoriser la mise en œuvre d'une collecte des matières recyclables pour desservir les secteurs multilogement et ICI	Étudier la faisabilité de mettre en place la collecte des matières recyclables pour desservir les secteurs multilogement et ICI	RIGIDBNY	MRC, municipalités locales	2025	Moyen
	Mettre en place les moyens nécessaires pour desservir les secteurs multilogement et ICI		MRC, municipalités locales et entreprises privées		Moyen
22- Évaluer la faisabilité de mettre en place une offre de service sur tout le territoire pour la collecte des plastiques agricoles et procéder à des recommandations suite à l'étude	Maintenir en opération des points de dépôt d'apports volontaires pour les plastiques agricoles et la tubulure acéricole	RIGIDBNY	AgriRecup, MAPAQ, Environnek, MRC et municipalités locales	En continu	Moyen
	Évaluer la faisabilité de déployer un service de collecte des plastiques agricoles directement à la ferme			2022	
23- Déployer un réseau d'écocentres qui offre un service équitable sur l'ensemble du territoire, tout en tenant compte des nouvelles lignes directrices de la politique (Plan 2019-2024)	Mise à niveau ou implantation d'écocentres dans la MRC Nicolet-Yamaska : (Nicolet, Sainte-Eulalie, Saint-Léonard-d'Aston, Saint-Zéphirin-de-Courval, Odanak) et la MRC Bécancour (Saint-Pierre-les-Becquets, Manseau, nouveau site Bécancour)	RIGIDBNY	Municipalités locales	2022 à 2023	Majeur
	Rester à l'affut de nouveaux moyens pour améliorer la qualité du service aux citoyens	RIGIDBNY	Municipalités locales	En continu	Faible
	Standardiser le niveau de service par la production et l'application sur les différents sites d'un cahier des charges uniformisées			2022	Moyen
	Évaluer l'intérêt d'ententes potentielles avec d'autres municipalités limitrophes hors MRC			2023	Faible

Mesure	Moyen	Responsable	Partenaire	Échéancier	Coût
24- Soutenir la participation à la collecte sélective "porte-à-porte" et évaluer sa performance	Offrir des équipements de recyclage à moindres coûts	Régies	MRC et municipalités locales	En continu	Moyen
	Offrir une fréquence de collecte qui permet un meilleur ratio coût/tonnage.				
25- Évaluer un système de collecte des encombrants pour toutes les municipalités du territoire permettant d'augmenter le taux de valorisation de ces matières	Évaluer la pertinence d'établir un système de collecte des encombrants sur appel à coût nul pour toutes les municipalités du territoire	RIGIDBNY et autres Régies	MRC et municipalités locales	2022 à 2023	Faible
26- Élaborer et appliquer un plan de communication visant à informer la population sur les bonnes pratiques à adopter tant au travail qu'à la maison, sur les résultats obtenus suite aux mesures mises en place et faire de la sensibilisation sur des sujets ponctuels en gestion des matières résiduelles	Faire connaître la Politique gouvernementale en gestion des matières résiduelles à l'ensemble des acteurs du territoire	RIGIDBNY	MRC et municipalités locales	Élaboration du plan de communication : 2022	Moyen
	Promouvoir les programmes de récupération associés au principe de responsabilité élargie des producteurs (REP)			Mise en œuvre du plan de communication :	Faible
	Diffuser les mesures mises de l'avant par les municipalités et les MRC			En continu	Faible
	Diffuser les bons coups sur diverses plateformes de communication, notamment:	RIGIDBNY	RIGIDBNY	Mise en œuvre du plan de communication :	Faible
	- Éduquer à la collecte sélective			En continu	Faible
	- Mettre en place des activités ISÉ au sein de la population relativement aux impacts de l'élimination des matières résiduelles, à la performance totale de la MRC et sur les sommes qu'elle reçoit de la redevance à l'élimination.				Faible
- Sensibiliser tous les intervenants à n'éliminer que les résidus ultimes				Faible	

Mesure	Moyen	Responsable	Partenaire	Échéancier	Coût
27- Présenter au conseil des élus le rapport de suivi du PGMR	Présenter à mi-mandat (2 ans) et avant l'adoption de la version préliminaire de la révision du PGMR (5 ans).	MRC	Régie et municipalités locales	2026	Faible
28- Présenter au conseil des élus le rapport d'activités des Régies	Présenter annuellement	Régies	MRC et municipalités locales	Annuelle-ment	Faible
29- Publier les résultats obtenus par les actions mises de l'avant par les Municipalités	Réaliser des activités ISÉ	Régies et municipalités locales	MRC	En continu	Faible
30- Suivre les nouvelles mesures en lien avec la consigne élargie et la refonte de la collecte sélective pour soutenir les entreprises dans la mise en œuvre	Réaliser une veille stratégique pour être en mesure de proposer des actions aux différents partenaires	RIGIDBNY	MRC, municipalités, commerces et institutions affectés par les nouvelles mesures	En continu	Faible
31- Évaluer d'autres options que l'enfouissement pour les déchets ultimes (projet pilote ou de recherche, ex. : avec Énergie).	Assurer une veille technologique des solutions alternatives à l'enfouissement susceptibles de s'appliquer sur le territoire de desserte	RIGIDBNY	MRC et municipalités locales	En continu	Faible
32- Évaluer la possibilité que la RIGIDBNY soit propriétaire de sa flotte de camions pour la collecte.	Réaliser une étude technico-économique des avantages de la municipalisation des activités de collecte	RIGIDBNY	MRC et municipalités locales	2024	Moyen
MESURE DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA UNIQUEMENT					
33- Projet pilote de caractérisation des flux de matières avec Université Laval	Réaliser un projet de recherche qui vise à trouver des moyens pour réduire l'empreinte écologique reliée à la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska	MRC Nicolet-Yamaska	MRC Bécancour, RIGIDBNY	À venir 2022-2023	Moyen
	Évaluer la faisabilité de déployer de nouveaux services à la suite des résultats obtenus dans l'étude	MRC Bécancour	Municipalités et RIGIDBNY	2024	Moyen

8

Programme de suivi



- Mise en place d'un programme de suivi couvrant l'ensemble des mesures proposées
- Paramètres pris en compte dans l'analyse du suivi et la surveillance de la mise en œuvre du PGMR :
 - possibilité de vérifier périodiquement l'évolution de la mise en œuvre des activités de gestion des matières résiduelles;
 - possibilité d'évaluer la contribution des activités prévues à l'atteinte des objectifs fixés par le Plan;
 - possibilité d'identifier les problèmes de mise en œuvre ou de fonctionnement;
 - accessibilité du public aux données de suivi et aux résultats.



9 Équipe de réalisation

Remerciement aux nombreuses personnes qui ont participé aux trois comités chargés de la révision du PGMR conjoint:

COMITÉ DE TRAVAIL

- Madame Isabelle Deschênes, directrice générale de la RIGIDBNY;
- Monsieur Daniel Béliveau, directeur général de la MRC de Bécancour;
- Monsieur Michel Côté, directeur général de la MRC de Nicolet-Yamaska;
- Madame Stéphanie Lord, conseillère en environnement de la MRC de Nicolet-Yamaska;
- Monsieur Robert Comeau, directeur de projet d'Argus Environnement inc.
- Monsieur Julien Mussard, chargé de projet d'Argus Environnement inc.



9 Équipe de réalisation

Remerciement aux nombreuses personnes qui ont participé aux trois comités chargés de la révision du PGMR conjoint:

COMITÉ D'ÉTUDE

- Monsieur Adrien Pellerin, maire de la Municipalité de Saint-Sylvère;
- Madame Ginette Deshaies, mairesse de la Municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford;
- Monsieur Jean-Louis Bélisle, maire de la Municipalité de Lemieux;
- Monsieur Denis Vouligny, conseiller de la Ville de Bécancour (secteur Saint-Grégoire);
- Madame Geneviève Dubois, mairesse de la Ville de Nicolet;
- Monsieur Marc-André Gosselin, maire de la Municipalité d'Aston-Jonction;
- Monsieur Gilles Bédard, maire de la Municipalité de Sainte-Eulalie;
- Monsieur Mathieu Lemire, maire de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval;



9 Équipe de réalisation

Remerciement aux nombreuses personnes qui ont participé aux trois comités chargés de la révision du PGMR conjoint:

COMITÉ DE RÉVISION

- Monsieur Adrien Pellerin, maire de la Municipalité de Saint-Sylvère;
- Madame Carolyne Aubin, présidente de la RIGIDBNY;
- Madame Céleste Simard, vice-présidente de la RIGIDBNY;
- Monsieur Denis Croteau, administrateur de la RIGIDBNY;
- Monsieur Denis Vouligny, administrateur de la RIGIDBNY
- Monsieur Gilles Bédard, maire de la Municipalité de Sainte-Eulalie;
- Madame Ginette Deshaies, mairesse de la Municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford;

